



Quatorzième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES : RESUME ET  
ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUES EN VERTU DE L'ALINEA e DE  
L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Territoires de l'Océan indien

ILE MAURICE<sup>1/</sup>

<sup>1/</sup> En application de la résolution 1332 (XIII) de l'Assemblée générale, le présent résumé est également communiqué au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

/...

NOTE : Les signes employés dans le présent document sont les suivants :

Points de suspension (...)

Tiret (-)

Barre oblique (1948/1949)

Trait d'union (1948-1949)

Pas de renseignements

Négligeable ou néant

Campagne agricole ou exercice financier

Moyenne annuelle

/...

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'île Maurice, située dans l'océan Indien à 550 milles à l'est de Madagascar, a une superficie d'environ 1.865 kilomètres carrés (720 milles carrés). Ses dépendances comprennent un grand nombre d'îles, dont la plus importante est l'île Rodrigues, qui s'étend sur environ 109 kilomètres carrés (42 milles carrés). Les dépendances plus petites (archipel des Tchagos, les Agalega et les îles de Nazareth (Cargados Carajos) ont une superficie totale de 122 kilomètres carrés (47,5 milles carrés).

	<u>Population</u>		
	<u>1947</u> <u>Recensement</u>	<u>1952</u> <u>Recensement</u>	<u>1957</u> <u>Estimations</u>
Ile Maurice			
Indo-Mauriciens	265.247	335.327	401.871
Population "générale" <sup>a/</sup>	143.056	148.238	173.593
Sino-Mauriciens et Chinois	10.882	17.850	21.157
	419.185	501.415	596.621
Dépendances	13.463	15.085	...

a/ Eléments d'origine franco-africaine et Européens, pour la plupart d'origine française.

Statistiques de l'état civil

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Total des naissances	18.926	23.896	25.273
Taux de natalité (pour 1.000 habitants)	43,7	46,3	43,1
Total des décès	8.680	8.299	7.603
Taux de mortalité (pour 1.000 habitants)	20,0	16,1	13,0
Décès de moins d'un an	2.156	2.235	1.897
Mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	113,9	93,5	75,1

La densité de la population de l'île Maurice est l'une des plus fortes du monde. En 1957, elle était de 828 habitants par mille carré. L'accroissement démographique naturel se chiffrait à 17.670, dont 12.813 Indo-Mauriciens. La capitale, Port-Louis, avait 80.200 habitants en 1956 contre 57.446 en 1944.

## CONDITIONS ECONOMIQUES

L'économie de l'île Maurice dépend de la production du sucre, qui a représenté en moyenne 97 pour 100 des exportations de 1947 à 1957. Les recettes du gouvernement, les salaires de la main-d'oeuvre et la prospérité de l'île sont fonction des récoltes sucrières. De 350.000 tonnes en 1947, la production de sucre est passée à 561.000 tonnes en 1957, ce dernier chiffre étant légèrement inférieur au record atteint en 1956 (572.000 tonnes).

Les problèmes économiques fondamentaux auxquels le gouvernement a dû faire face après la deuxième guerre mondiale ont été : le maintien d'un marché régulier et de prix justes et stables pour le sucre, la mise en place d'industries secondaires (production de thé, de lait et élevage), et la création d'une classe de petits exploitants et propriétaires pratiquant des cultures vivrières. Il s'agissait d'autre part d'associer la population à l'action du gouvernement dans le domaine du développement économique et social; la politique suivie depuis la guerre a consisté à encourager la participation des habitants en stimulant le développement des organes d'administration locale dans les régions rurales.

En dehors du sucre, l'île produit peu de chose vu les besoins d'une population qui augmente rapidement; il existe trois autres cultures industrielles, qui ont beaucoup moins d'ampleur : le thé, le tabac et la fibre de fourcroya. Les denrées essentielles sont pour la plupart importées.

L'île Maurice jouit d'une prospérité relative depuis la fin de la guerre. Le revenu national est passé de 307 millions de roupies en 1948 à 621 millions en 1956<sup>2/</sup>; toutefois, pendant la même période, le revenu par habitant, à prix constants (1948), n'a guère augmenté. Vu l'état des ressources naturelles de l'île, le taux d'accroissement démographique suscite des inquiétudes, et l'on met l'accent sur la nécessité de favoriser le développement économique.

Un Plan décennal de développement, prévoyant des dépenses de 102,8 millions de roupies et portant principalement sur l'irrigation, les travaux hydrauliques, la construction de routes et le bâtiment, a été approuvé en 1946. Bien que les

---

2/ L'unité monétaire de l'île Maurice est la roupie de l'île Maurice, qui vaut 1 shilling 6 pence ou 0,21 dollar des Etats-Unis.

progrès accomplis aient été lents au cours des cinq premières années, surtout en raison du manque de personnel de maîtrise et de techniciens qualifiés, le montant des dépenses a augmenté régulièrement, passant de 5,7 millions de roupies en 1949/1950 à 16,2 millions de roupies en 1953/1954. En 1956, le Programme d'équipement 1955-1960 a remplacé le Plan décennal; il prévoit des dépenses de 130 millions de roupies dont le financement sera assuré par les ressources locales, par des subventions du Colonial Development and Welfare et par des emprunts. En 1957, on a confié à un Comité de planification économique du Conseil exécutif la révision du Programme d'équipement afin d'arrêter un programme de dépenses pour la période de 1957 à 1962.

#### TERRES, AGRICULTURE ET ELEVAGE

Les 460.800 acres de l'île comprenaient en 1957 : 206.000 acres plantées, la plupart en canne à sucre, 88.500 acres de forêts, 107.800 acres de brousse et autres terrains, 37.100 acres de friches permanentes (contre 45.700 acres en 1954), et 16.900 acres de terrains bâtis et de nappes d'eau intérieures. Du fait de la pression démographique, qui augmente régulièrement, l'utilisation rationnelle des terres pose un grave problème. Des projets-pilotes de colonisation des terres ont été entrepris dans le cadre du plan de développement, et trois régions sont actuellement mises en valeur, l'objectif principal étant de créer des communautés de petits exploitants pratiquant des cultures vivrières qui bénéficient de garanties en matière de régime foncier, ainsi que des commodités essentielles et de conseils.

Après l'institution du système ministériel, on a créé en 1957 un ministère de l'agriculture et des terres. Depuis 1954, il existe un organe consultatif représentatif, l'Office de l'agriculture, de la pêche et des ressources naturelles. Les travaux entrepris par le Département de l'agriculture depuis 1947 comprennent l'agrandissement des trois stations agricoles existantes, la création de deux nouvelles stations et la réorganisation des services de vulgarisation agricole. Dans les stations expérimentales, on a effectué des essais de cultures vivrières et fourragères, ainsi que des expériences sur diverses variétés de fibres. Depuis 1949, le gouvernement a organisé un projet de développement de la production de thé; à la fin de 1957, 300 acres étaient défrichées, drainées et plantées.

Les grandes plantations fournissent 80 pour 100 de la récolte sucrière; les 20 pour 100 restants sont produits par quelque 15.000 propriétaires exploitants,

qui sont souvent groupés en sociétés coopératives. Le rendement moyen par acre a été de 3,2 tonnes pour la période 1955-1957, contre 2,85 tonnes pour la période triennale précédente. Déduction faite de 20.000 tonnes environ qui sont consommées sur place, toute la production est exportée, surtout vers le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Aux termes de l'Accord du Commonwealth sur le sucre, de 1951, le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à assurer chaque année, jusqu'à la fin de 1962, l'écoulement de 335.000 tonnes de sucre mauricien à un prix négocié annuellement. En 1957, ce prix a été de 42 livres 3 shillings par long ton, contre 31 livres 11 shillings 6 pence en 1951. Le sucre en excédent du contingent garanti a été vendu au marché libre à des cours divers qui étaient souvent supérieurs au prix négocié.

#### Principales cultures

	<u>Superficie</u> (Acres)			<u>Production</u> (Tonnes)		
	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Sucre	149.200	184.486	189.000	348.000	512.000	561.600
Thé	1.985	2.594	3.285	235	412	859
Tabac	640	764	830	344	480	438
Fibre de fourcroya	...	...	...	940	2.177	1.725

#### Elevage

Le bétail comprend des vaches laitières et des chèvres, ainsi qu'un petit nombre de moutons et de porcs. Le nombre des vaches laitières est passé de 20.000 en 1947 à 38.000 en 1956.

Le Service de vulgarisation zootechnique, créé en 1951 en vue d'augmenter la production laitière et d'améliorer la qualité du lait, s'étend à l'île tout entière et aide les exploitants notamment en leur conseillant de meilleures méthodes de gestion et de sélection. Au Centre de sélection, un troupeau de vaches laitières de race créole a été constitué pour améliorer le bétail. De nouvelles races de bétail ont été introduites à titre d'essai. Cependant, la production totale de lait et de viande est encore bien inférieure aux besoins et il est nécessaire de la compléter en faisant venir du bétail de Madagascar et en important du lait en poudre.

## FORETS

Les forêts, y compris la brousse et les pâturages plantés d'arbres, couvrent 187.850 acres; sur ce total, le domaine forestier de la Couronne occupe 67.150 acres. On a entrepris en 1948 un programme de reboisement portant sur 8.000 acres de forêts domaniales. A la fin de 1957, on avait replanté 7.260 acres au total. Quelques 10.000 acres de forêt domaniale ont été affectées à la culture du thé; pour répondre à des besoins immédiats, on a déboisé 600 acres, et la construction de nouvelles routes d'accès a été entreprise.

### Production des forêts de la Couronne et des forêts privées (centaines de mètres cubés)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1956</u>
Bois d'œuvre	90,6	107,7	88,2
Bois en grume	4,9	68,0	58,8
Bois de chauffage	325,4	763,0	405,5
Charbon de bois	32,6	113,7	67,8

## PECHE

La pêche se pratique le long des côtes de l'île Maurice, de Rodrigue et de Saint-Brandon pour l'approvisionnement du marché local. Les prises contrôlées se sont élevées à 1.664 tonnes en 1957, contre 1.684 tonnes en 1953 et 1.455 tonnes en 1947. Les lagons situés à l'intérieur des récifs coralliens sont considérés comme exploités au maximum, eu égard à la nécessité d'assurer un rendement soutenu, et toute augmentation des prises dépendra du développement de la pêche hauturière au large des récifs. On aura besoin à cette fin de grandes pinasses à moteurs diesel.

Un programme financé par le Colonial Development and Welfare Fund prévoit l'octroi de prêts aux pêcheurs pour l'achat de moteurs marins diesel. Au cours des dernières années, un certain nombre de propriétaires de pinasses ont utilisé ces facilités.

En 1956 et 1957, on a recherché de nouvelles zones de pêche jusqu'à 20 milles au large des côtes.

## ENERGIE

Après la deuxième guerre mondiale, il existait une importante demande d'énergie électrique pour des fins domestiques et industrielles, demande qui, en raison de l'insuffisance des ressources électrogènes, ne pouvait être satisfaite que dans une faible mesure. Pendant la période considérée, la puissance de la principale centrale hydro-électrique est passée de 5.000 kW à 8.000 kW, grâce à la construction d'un nouveau barrage et à l'installation d'un nouveau turbo-alternateur. Une centrale dotée de groupes diesel, d'une puissance installée totale de 7.000 kW, a été terminée en 1956 à Saint-Louis. Une grande usine hydro-électrique à Eau Bleue et deux petites centrales hydro-électriques sont en construction.

Le contrôle et le développement de la production d'énergie électrique sont confiés à l'Office public central de l'électricité, créé en 1951. En 1956, l'Office a acquis les biens de la General Electric Supply Company pour 11.960.000 roupies et est ainsi devenu le principal producteur et distributeur d'électricité de l'île.

L'Office gère trois centrales hydro-électriques et deux centrales à groupes diesel. Les sucreries possèdent en outre plusieurs installations thermiques d'une capacité totale estimée à 17.000 kW. En 1957, la puissance totale de toutes les installations électrogènes du territoire s'élevait à plus de 33.000 kW.

### Production d'électricité (Office central de l'électricité)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Puissance installée (en kW)	5.910	8.910	16.410
Production (en milliers de kWh)	14.200	30.820	44.610

## INDUSTRIE

Outre les industries du sucre, du tabac et de la fibre, le territoire possède des industries secondaires : rhum et vin, huile et savon, cigarettes, allumettes, sel, soude et briques. Le programme d'équipement 1955-1960 prévoit l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de 1,2 million de roupies aux industries secondaires non agricoles jugées utiles au territoire. Il prévoit aussi un crédit de 200.000 roupies pour subventionner des recherches sur les ressources locales en matériaux utilisables dans l'industrie. Des exemptions de droits d'importation sont accordées pour les machines servant à traiter des produits de base locaux et

l'ordonnance relative aux impôts sur le revenu a été modifiée de manière à prévoir un "abattement pour investissement" qui se monte à un dixième des dépenses d'équipement engagées pour contruire de nouvelles installations industrielles.

Production industrielle

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1956</u>
Sucre (tonnes)	348.000	512.000	573.000
Rhum (hectolitres)	10.000	18.140	15.460
Thé (tonnes)	235	412	700
Tabac (tonnes)	344	480	400
Cigarettes (tonnes)	515	540	553
Sacs de fibre (milliers)	749	1.204	1.421
Etoffe de fibre (yards)	71.000	34.600	2.250
Filés de fibre (tonnes)	38	10	10
Sel (tonnes)	4.000	2.500	11.000

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Routes

En 1957, il y avait 736 milles de routes, contre 710 en 1953 et 700 en 1947. Toutes les routes sont macadamisées; environ 377 milles de routes sont bitumées. A la suite de l'amélioration des services d'autobus, le nombre des usagers s'est accru; en 1957, 100.000 personnes en moyenne ont voyagé journallement en autobus.

Véhicules immatriculés

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1956</u>
Voitures privées	1.946	4.962	6.123
Taxis	499	915	974
Autobus	177	219	356
Camions	611	1.530	2.181
Motocyclettes	230	364	726
Tracteurs	30	100	152
Véhicules officiels	<u>149</u>	<u>340</u>	<u>370</u>
	3.642	8.430	10.882

Chemins de fer

Le réseau ferroviaire a 82 milles de long. Le service des passagers, qui fonctionnait à perte, a été supprimé en 1956 et a été remplacé par des services d'autobus.

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Nombre de voyageurs (milliers)	4.107	2.129	-
Trafic marchandises (tonnes) :			
Sucre	282.762	399.360	477.795
Canne à sucre	72.647	4.423	1.864
Autres marchandises	107.344	66.328	50.623

Transports aériens

En 1946, le gouvernement a assumé la direction de l'unique aéroport de l'île Maurice, qui avait été construit pendant la guerre et était exploité par le Royal Naval Air Service. Des services réguliers pour les passagers et pour la poste, créés en 1947, ont rendu beaucoup plus rapides les communications avec le reste du monde. Le nombre total de vols a été de 362 en 1957, contre 104 en 1947; le nombre des passagers à l'arrivée et au départ a atteint 8.674 en 1957, contre 2.543 en 1947; le volume des marchandises et des colis postaux transportés en 1957 s'est élevé à 106 tonnes et à 31,6 tonnes, respectivement, contre 16 tonnes de marchandises en 1947.

Transports maritimes

Port-Louis est le seul port du territoire; il peut recevoir en même temps dix navires et quatre bateaux de moindre tonnage.

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Escales à Port-Louis	190	326	360
Tonnage net total enregistré	524.633	1.179.985	1.363.918
Nombre de passagers débarqués et embarqués	6.669	6.703	7.239
Tonnage des marchandises (tonnes) :			
Importées	247.000	329.000	384.000
Exportées	334.000	576.000	679.000

Communications

Les services postaux ont été étendus aux zones reculées. Le nombre des bureaux de poste et des agences postales est passé de 68 en 1947 à 75 en 1957; celui des bureaux télégraphiques est passé, pendant la même période, de 32 à 47. Le nombre des lettres, cartes postales et imprimés reçus et expédiés atteignait 6,7 millions en 1957 contre 4,5 millions en 1947.

Le Service des communications, créé en 1957, assure le fonctionnement du réseau téléphonique, l'entretien du service des télégraphes et la gestion d'une station de radio pour la navigation. L'île Maurice est reliée au reste du monde par des installations de câbles et de radio. En 1956, il y avait 14 centraux téléphoniques, et 7.282 téléphones contre 11 centraux et 5.524 téléphones en 1952.

FINANCES PUBLIQUES

Recettes et dépenses<sup>a/</sup>  
 (Milliers de roupies)

	<u>1946/47</u>	<u>1952/53</u>	<u>1956/57</u>
Recettes	50.512	90.006	124.641
Dépenses	52.513	88.930	109.505
Principales catégories de recettes			
Impôt sur le revenu	-	29.820	38.000
Droits de douane	9.279	21.616	26.070
Licences, impôts indirects et autres recettes fiscales	19.160	23.360	26.836
Assistance du Royaume-Uni à l'industrie sucrière	10.796	-	-
Quelques grandes catégories de dépenses			
Dette publique	3.768	3.165	6.433
Pensions et indemnités	2.300	6.220	6.526
Enseignement	1.971	12.125	16.236
Santé	2.612	8.408	12.796
Assistance publique	-	3.104	8.249
Dépenses spéciales	18.218 <sup>b/</sup>	4.773 <sup>c/</sup>	-
Contributions au fonds de développement territorial	2.500	500	10.000

a/ Non compris les recettes et dépenses d'équipement.

b/ Prêts pour les victimes des ouragans, subventions accordées pour les produits de base, indemnités de guerre.

c/ Subventions accordées pour les produits de base.

Financement du développement  
 (Milliers de roupies)

	<u>Plan décennal de développement économique et social a/ 1946-1955</u>	<u>Programme d'équipement b/ 1955-1960</u>
<b>Origine des crédits</b>		
Crédits locaux	23.953	57.180
Crédits du <u>Colonial Development and Welfare</u>	22.286	14.610
Emprunts	45.725	78.230
Total	<u>91.964</u>	<u>150.020</u>
<b>Dépenses</b>		
Administration	4.548	13.730
Services sociaux		
Education	1.066	16.045
Santé	5.892	13.924
Autres services sociaux	<u>5.233</u>	<u>9.786</u>
	12.191	39.755
Services économiques		
Agriculture	4.690	15.977
Adduction d'eau et irrigation	28.818	14.495
Aménagements portuaires	-	10.288
Autres services économiques	<u>16.213</u>	<u>12.744</u>
	<u>49.721</u>	<u>53.504</u>
Investissements c/	18.012	35.790
Réserves	-	7.000
Total	<u>84.472</u>	<u>149.779</u>

a/ Dépenses effectives

b/ Estimations

c/ Travaux publics, routes, électricité, industries secondaires.

Impôts

Une loi instituant l'impôt sur le revenu a été promulguée en 1950. Les quatre autorités locales urbaines perçoivent un impôt sur la propriété foncière et un impôt locatif.

BANQUES ET CREDIT

Outre la Caisse d'épargne postale et la Banque agricole de l'île Maurice, on compte trois banques privées.

Les prêts consentis par la Banque agricole s'élevaient en 1957 à 53,6 millions de roupies contre 10,7 millions en 1947. Les dépôts à la Caisse d'épargne postale sont passés de 16,8 millions de roupies en 1947 à 27,5 millions en 1957.

COMMERCE INTERNATIONAL

Importations et exportations

(Milliers de roupies)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Importations	113.833	251.094	263.818
Exportations	101.012	274.165	329.898
Principales importations			
Riz	11.659	60.180	36.099
Farine, céréales et produits à base de céréales	23.866	17.809	13.637
Huiles et matières grasses comestibles	3.283	11.573	12.142
Cotonnades	8.192	10.667	12.498
Machines et appareillage électrique	4.326	23.621	26.748
Articles de fer et d'acier	2.805	14.132	18.989
Véhicules à moteur et pièces détachées	4.754	10.897	10.283
Engrais naturels et chimiques	5.942	9.758	15.087
Principales exportations			
Sucre <u>a/</u>	89.759	258.634	307.310
Mélasses	-	4.641	5.388
Thé	-	171	2.272
Fibre de fourcroya	51	56	-
Alcool	3.866	1.074	26

a/ Ces chiffres ne comprennent pas la valeur des certificats d'exportation de sucre, qui s'élevaient à 4,8 millions de roupies en 1947, à 6,3 millions de roupies en 1953 et à 7,1 millions de roupies en 1957.

Courants commerciaux  
(Pourcentage de la valeur totale)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Provenance des importations			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	26,1	38,3	35,6
Autres parties du Commonwealth britannique	47,0	41,2	39,0
Autres pays	26,9	20,5	25,4
Destination des exportations			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	15,2	61,1	71,6
Autres parties du Commonwealth britannique	56,5	37,8	18,3
Autres pays	28,3	1,1	10,1

Le Royaume-Uni est le principal fournisseur d'articles manufacturés (textiles, habillement, machines, véhicules à moteur et quincaillerie). Les cotonnades sont importées en grande quantité de l'Inde, et Hong-kong fournit beaucoup d'articles divers. La valeur des importations provenant de Belgique, qui comprennent surtout des engrais chimiques et des articles en acier, est passée de 1,5 million de roupies en 1953 à 12,8 millions de roupies en 1956.

CONDITIONS SOCIALES

Relations raciales et culturelles

La population de l'île Maurice comprend : un groupe indo-mauricien (environ 67 pour 100), qui compte quelque 80.000 musulmans, un groupe sino-mauricien (environ 3,5 pour 100), des Européens, pour la plupart d'origine française, quelques fonctionnaires britanniques et des éléments d'origine franco-africaine, dénommés population "générale". L'île est devenue une colonie britannique en 1810, mais l'anglais n'y est pas encore d'usage courant, encore qu'on le parle et qu'on le comprenne davantage depuis quelques années. Le créole, langue dérivée du français, sert de "lingua franca". Récemment encore, chaque groupe avait tendance à rester séparé et se préoccupait surtout de ses propres intérêts. On reconnaît toutefois à certains signes une conscience croissante de la nécessité d'abattre les barrières existant entre les communautés et les races et d'aborder les problèmes du territoire en considérant la population comme un tout homogène.

### Condition de la femme

En 1949, une loi a apporté de profondes modifications au droit régissant la condition de la femme mariée. La femme mariée de plus de 21 ans peut maintenant être propriétaire et elle est responsable de tous ses actes, sauf que si elle fait l'objet de poursuites, son mari devient co-défendeur en vertu du régime français de la communauté. Le consentement des parents est nécessaire pour le mariage des mineurs, mais des dispositions législatives spéciales permettent aux jeunes filles hindoues et musulmanes de 18 ans de se marier sans le consentement de leurs parents.

Les femmes de plus de 21 ans ont le droit de vote. Aucun emploi ne leur est interdit et elles font partie de nombreux conseils et comités administratifs, ainsi que de diverses organisations sociales et culturelles.

### MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI

Des mesures législatives et administratives avaient déjà été prises avant la deuxième guerre mondiale en vue d'améliorer les rapports entre employeurs et salariés et les conditions de travail. La guerre a eu pour effet d'accélérer et de concrétiser les tendances latentes du mouvement ouvrier. Les dispositions législatives promulguées depuis la fin de la guerre comprennent : l'Ordonnance sur les fabriques (Factories Ordinance) de 1946; l'Ordonnance sur l'apprentissage (Apprenticeship Ordinance) de 1946; l'Ordonnance sur le travail, modifiée (Labour Amendment Ordinance) de 1947; les Ordonnances sur les accidents du travail, modifiées (Workmen's Compensation (Amendment) Ordinances) de 1947, 1950, 1952 et 1954; l'Ordonnance sur les salaires minima (Minimum Wages Ordinance) de 1950; l'Ordonnance sur les syndicats (Trade Union Ordinance) qui a remplacé l'Ordonnance sur les associations professionnelles (Industrial Associations Ordinance) de 1938; l'Ordonnance sur les conflits du travail (Trade Disputes Ordinance) de 1954, qui a remplacé l'Ordonnance sur les conflits du travail de 1947.

### Situation de l'emploi

Le plein emploi existe pour les travailleurs agricoles pendant la saison des récoltes, qui dure cinq mois, mais il y a du chômage dans certaines régions pendant le reste de l'année. On fait actuellement des efforts pour remédier à cette situation en délivrant aux employeurs des permis de transport pour acheminer les travailleurs vers les localités où des emplois sont offerts.

Nombre de salariés

	<u>1947</u>	<u>1957</u>
Industrie sucrière		
Saison des récoltes	63.700	61.000
Reste de l'année	48.200	51.200
Industries secondaires	10.950	16.000
Services publics	11.600	11.200

Le nombre des chômeurs en 1957 a oscillé entre 1.415 en octobre et 2.169 en juillet.

Environ 81 pour 100 des ouvriers spécialisés et 11 pour 100 des manoeuvres sont employés au mois; les autres sont des journaliers. Les salaires mensuels des travailleurs de plantation et d'usine dans l'industrie sucrière (toutes indemnités comprises) se situaient entre 36 roupies et 47,70 roupies en 1947; en 1956, ils étaient compris entre 61,30 et 81,20 roupies. Les travailleurs payés au mois ont droit au logement ou à une indemnité de logement, aux soins médicaux gratuits et au congé annuel ainsi qu'à un jardin d'un seizième d'acre.

Organisations professionnelles

	<u>1948</u>	<u>1953</u>	<u>1956</u>
Syndicats ouvriers	12	18	26
Associations d'employés de l'administration	5	14	19
Associations de travailleurs indépendants	2	3	3
Associations patronales	7	7	9
	<u>26</u>	<u>42</u>	<u>57</u>
Effectif total des membres inscrits	27.235	31.685	34.392
Nombre des membres ayant acquitté leurs cotisations	...	17.350	21.276

En 1957, les principales organisations de travailleurs étaient : l'Amalgamated Labourers' Association (5.161 adhérents), la General Port and Harbour Worker's Union (1.535 adhérents), l'Artisans and General Worker's Union (1.077 adhérents) et la Government Servants and Employees Association (1.829 adhérents).

Conflits du travail

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Nombre de grèves	3	1	1
Nombre de travailleurs touchés	12.135	250	375
Nombre de journées de travail perdues	106.289	1.425	1.500

En principe les syndicats négocient directement avec les employeurs, et le gouvernement n'intervient que lorsque les négociations sont rompues. Toute partie à un conflit peut saisir une commission officielle de conciliation; si cette dernière ne réussit pas à obtenir un règlement, un tribunal d'arbitrage peut être saisi du conflit. Il existe un tribunal professionnel qui s'occupe de toutes les affaires intéressant les travailleurs : questions d'indemnités, ruptures de contrat, licenciements injustifiés, etc.

SOCIETES COOPERATIVES

	<u>1948</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Nombre de sociétés coopératives	130	275	337
Effectifs	8.272	23.431	33.065
Avoirs (en milliers de roupies)	1.208	7.660	10.767
Chiffre d'affaires (en milliers de roupies)	...	28.800	38.521

Le Service des coopératives, créé en 1947, relève du Ministère du travail. En 1957, le mouvement coopératif comprenait 4 sociétés coopératives unionistes - la Mauritius Co-operative Union, la Co-operative Agricultural Federation, la Co-operative Central Bank et la Mauritius Wholesale Society - et 333 sociétés de base, à savoir : 164 associations de crédit agricole, 3 associations de pêcheurs, 7 coopératives de vente, 4 coopératives de logement, 1 coopérative d'imprimerie, 14 coopératives de transport, 74 magasins de détail, 32 sociétés d'épargne, 1 société "pour de meilleures conditions de vie" et 33 caisses d'épargne scolaires.

NIVEAU DE VIE

Indices des prix

	<u>Travailleurs manuels</u>		<u>Groupe à revenu moyen</u>		<u>Groupe à revenu élevé</u>	
	<u>Manoeuvres</u>	<u>Ouvriers</u>	<u>100 à 300 roupies</u> (par mois)	<u>300 à 350 roupies</u> (par mois)	<u>550 à 1.000 roupies</u> (par mois)	<u>Plus de 1.000 roupies</u>
1939	100	100	100	100	100	100
1947 (juin)	265	247	240	233	228	222
1953 (juin)	411	361	338	318	303	278
1957 (juin)	376	340	329	318	304	280

Pour calculer ces indices, on s'est servi des éléments suivants : alimentation, boissons, tabac, loyers, chauffage et éclairage, articles de ménage, vêtements, transport, récréation, personnes à charge, charité, autres services.

Revenu national

En 1956, le revenu national était évalué (au coût des facteurs) à 621 millions de roupies, contre 583 millions en 1953 et 307 millions en 1948. Le revenu national a prix constants (1948) s'établissait à 307 millions de roupies en 1948, à 402 millions en 1953 et à 403 millions en 1956. Le revenu national par habitant à prix constants (1948) s'élevait à 700 roupies en 1948, à 778 roupies en 1953 et à 709 roupies en 1956.

URBANISME, AMENAGEMENT DES CAMPAGNES ET HABITATION

Les régions urbaines sont surpeuplées et les loyers y sont élevés. Les principales difficultés sont les suivantes : manque de discernement dans la construction, taux de natalité élevé, exode rural, insuffisance des salaires dans les groupes qui ont le plus besoin d'être relogés, pénurie de crédits et manque d'architectes qualifiés.

Les autorités locales urbaines fournissent des habitations grâce à des prêts du gouvernement à faible taux d'intérêt. A la fin de 1957, 723 maisons avaient été construites par les quatre conseils urbains. Dans les régions rurales, le Sugar Industry Labour Welfare Fund Committee a achevé son programme de logement, qui portait sur 373 maisons. Cette caisse, alimentée par une taxe sur les exportations de sucre, consent également des prêts aux plantations sucrières pour financer la construction d'habitations destinées à leurs travailleurs. La Mauritius Agricultural Bank accorde des prêts à la construction individuelle. /...

Il existe trois coopératives de logement. Un Office de l'urbanisme et de l'aménagement des campagnes a été créé en 1954, mais en raison du manque de personnel technique aucun plan d'ensemble n'a été appliqué jusqu'à présent.

#### SECURITE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX

La Workmen's Compensation Ordinance prévoit des indemnités pour les accidents du travail. En 1945, l'industrie sucrière a créé une caisse de prévoyance pour travailleurs retraités, alimentée par des contributions. On a institué en 1950 un système d'assurance-vieillesse sans contributions; en décembre 1957, il y avait 19.049 pensionnés, contre 12.000 en décembre 1950.

Le Service de l'assistance publique, devenu indépendant en 1957, s'occupe des pensions de vieillesse, des secours (à domicile et dans les institutions) ainsi que des soins aux enfants indigents. La loi ne prévoit pas de secours pour les chômeurs en état de travailler. Toutefois, lorsque le chômage s'accompagne d'indigence, des allocations sont accordées occasionnellement; le nombre des personnes ainsi secourues en 1957 s'est élevé à 599. Plus de 14.900 personnes ont bénéficié de secours à domicile en 1957, contre 7.800 en 1947. Les secours dans les institutions (maisons de retraite et orphelinats) ont porté en 1957, sur 1.036 adultes et 252 enfants, contre 556 adultes et 172 enfants en 1947.

Les dépenses d'assistance publique se sont élevées en 1957 à 9,3 millions de roupies, contre 5,8 millions en 1953 et 0,8 million en 1947.

#### DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le Service de la prévoyance sociale, créé en 1953, est chargé d'animer les centres sociaux, les centres communautaires et les programmes de développement communautaire; il assure la gestion du service de probation et s'occupe de la prévention de la délinquance juvénile. Le Sugar Industry Labour Welfare Fund, créé en 1948, ouvre des centres sociaux et des centres communautaires. Les centres sociaux sont gérés par des comités locaux représentatifs et organisent des Services de protection maternelle et infantile ainsi que des classes de couture ou d'autres travaux manuels; des travailleurs sociaux sont affectés à chaque centre. A la fin de 1957, 13 centres sociaux avaient été créés dans diverses parties de l'île. Des centres communautaires sont organisés dans les régions qui ne sont pas desservies par un centre social; ils sont administrés par les conseils de village, et les habitants y trouvent un lieu de réunion pour leurs activités sociales, récréatives et éducatives.

Depuis 1952, les centres sociaux ont fait observer des "mois de la protection sociale" en vue d'encourager les activités communautaires. Des fonctionnaires des Services de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de la prévoyance sociale donnent des conférences et font des démonstrations qui leur permettent d'attirer l'attention de la population sur les problèmes du village et de suggérer des solutions.

On encourage actuellement l'organisation d'associations féminines, surtout dans les régions rurales. Le Mauritius Women's Institute a été créé en 1955.

#### PREVENTION DU CRIME ET TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Il n'y a pas eu de recrudescence insolite de la criminalité pendant la période considérée. Dans plus de la moitié des cas, il s'agissait d'infractions mineures : contraventions au code de la route, infractions aux règlements fiscaux, larcins, violences légères et désordres.

Il existe une prison centrale qui a comme annexes une prison de femmes, une institution Borstal et une école professionnelle.

Le système de probation a été institué en 1946 et le premier foyer pour jeunes gens en probation a été inauguré en 1954. Des agents de probation aident à la réadaptation des jeunes qui quittent l'école professionnelle ou l'institution Borstal.

#### Statistiques de la criminalité

	<u>Nombre de condamnations</u>		
	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Outrages aux représentants de l'autorité	...	...	197
Outrages aux moeurs	...	...	40
Crimes et délits contre les personnes	1.666	3.084	1.902
Crimes et délits contre les biens	2.568	2.375	1.275
Autres infractions	{ 29.698	{ 31.235	2.945
Contraventions aux lois locales			17.920
	<u>33.932</u>	<u>36.694</u>	<u>24.279</u>

En 1953, le nombre des jeunes condamnés s'est élevé à 639, contre 652 en 1947.

## SANTÉ PUBLIQUE

Pendant la période considérée, les conditions sanitaires se sont améliorées, comme le montrent les chiffres suivants : le taux de natalité est passé de 38,7 (pour 1.000 habitants) en 1946 à 43,1 en 1957; le taux de mortalité est tombé de 29,5 en 1946 à 13 en 1957; la mortalité infantile, qui était de 145,2 (pour 1.000 naissances vivantes) en 1946, était ramenée à 75,1 en 1957; la mortalité maternelle est tombée de 10,39 (pour 1.000) en 1946 à 2,84 en 1957. Ces améliorations sont surtout dues à l'élimination du paludisme, au relèvement des normes d'assainissement et à la prospérité relative du territoire.

Le fait saillant, dans le domaine de la santé publique, a été la suppression pratiquement complète du paludisme qui, jusqu'en 1945, se rangeait à la première place des causes de décès. Parmi les mesures antipaludiques qui ont été prises, citons les travaux de drainage et de canalisation des eaux ainsi que les vastes campagnes de pulvérisation aux insecticides. Le nombre des décès imputés au paludisme est tombé de 3.534 en 1945 à 61 en 1953 et à zéro en 1956.

Il y a eu également un fléchissement régulier de la mortalité due aux maladies infectieuses et parasitaires ainsi qu'à la fièvre intestinale.

L'incidence de la tuberculose est élevée. On procède actuellement à une campagne de tests tuberculiques et de vaccination dans les écoles, et il est maintenant obligatoire de signaler les cas de tuberculose. Dans sa campagne contre la tuberculose, le gouvernement a été aidé par une équipe d'enquête envoyée en 1956 par l'Organisation mondiale de la santé. Les huit hôpitaux généraux ont été dotés de 210 lits pour le traitement des tuberculeux. Le nombre des décès dus à la tuberculose est tombé de 60,2 pour 100.000 habitants en 1948 à 23,68 en 1957.

Il y a certaines carences protéiniques, l'anémie est répandue et l'on trouve un certain nombre de cas de malnutrition dans les groupes à faibles revenus, surtout chez les jeunes enfants.

Les services de protection maternelle et infantile sont assurés par le Service de la santé publique et par la Société de protection maternelle et infantile. En 1946, on a affecté aux écoles un chirurgien dentiste et on a créé une clinique dentaire scolaire. Un service médical scolaire a commencé à fonctionner en 1953.

En 1955, le Sugar Industry Labour Welfare Fund Committee a affecté des médecins rémunérés aux centres sociaux. Le Service de la santé publique a lancé un programme d'obstétrique rural et des sages-femmes qualifiées ont été affectées aux centres sociaux.

La construction d'un réservoir destiné à améliorer l'approvisionnement en eau a été achevée en 1955. Dans les régions rurales, les services d'assainissement ont été confiés aux conseils de village, qui reçoivent des subventions pour la part qu'ils prennent à l'application des mesures sanitaires.

Le Ministère de la santé et des services sociaux, agissant par l'intermédiaire du Service de la santé publique, est responsable des services médicaux et sanitaires. Pour être médecin, il faut posséder les titres requis pour exercer cette profession au Royaume-Uni ou être titulaire d'un diplôme délivré par une faculté de médecine en France. Deux hôpitaux assurent la formation des infirmières et des sages-femmes, dont le niveau s'est considérablement élevé, depuis 1948, par rapport à celui d'avant guerre. Il existe également des établissements pour la formation de pharmaciens et d'inspecteurs sanitaires.

Dépenses  
 (Milliers de roupies)

	<u>1946/47</u>	<u>1952/53</u>	<u>1956/57</u>
Service de la santé	2.612	8.408	11.046
Bâtiments à usage médical	101	329	4.645
Autres dépenses au titre des services de santé	103	85	-
Programme antipaludique	252	938	-

Personnel médical et sanitaire

	<u>1947</u>	<u>1953</u>		<u>1957</u>	
		Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé
Médecins diplômés	83	38	53	58	47
Dentistes	10	3	21	4	25
Infirmières diplômées	112	7	...	10	...
Infirmières hospitalières		104	...	176	...
Sages-femmes	41	49	...	66	...
Aides-infirmiers	133	157	-	212	-
Inspecteurs sanitaires	...	55	-	58	-
Radiographes	...	1	-	1	-
Pharmaciens	...	1	39	2	45

Etablissements hospitaliers

	<u>Nombre d'établissements</u>			<u>Nombre de lits</u>		
	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Hôpitaux généraux	8	8	8	1.110	1.174	1.202
Dispensaires	38	45	48	-	-	-
Centres de protection maternelle et infantile	3	7	8	-	-	-
Hôpital psychiatrique	1	1	1	680	693	707
Hôpital orthopédique	1	1	1	...	142	157
Léproserie	1	1	1	47	62	62

/...

Il y a une maternité dans chacun des huit hôpitaux généraux. Il existe quatre dispensaires mobiles, un service mobile de consultation prénatale et deux services mobiles de soins dentaires. En outre, il y a huit dispensaires et trente-trois hôpitaux avec 649 lits dans les plantations de canne à sucre, ainsi que quatre cliniques privées.

#### CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

Le brusque accroissement démographique qui s'est produit depuis 1946 est intervenu à une époque où l'enseignement suscitait de plus en plus d'intérêt. Il y a un besoin urgent d'agrandir les écoles, d'en construire de nouvelles et d'augmenter le nombre des maîtres.

L'enseignement est gratuit dans les écoles primaires publiques et subventionnées; les écoles postprimaires perçoivent des droits peu élevés. Des bourses sont attribuées pour l'instruction secondaire et pour l'enseignement supérieur outre-mer.

Dans les écoles publiques et dans les écoles subventionnées, l'enseignement est donné à tous sans distinction de race ou de religion; les écoles ne peuvent bénéficier d'une subvention que si elles s'engagent à ne pas refuser d'admettre un enfant pour des motifs de race ou de religion.

Le système actuel de l'enseignement a été organisé en 1944; le Service de l'enseignement a été créé la même année. Depuis 1957, un Ministère de l'éducation et des institutions est chargé de toutes les questions d'éducation. En 1957, l'Ordonnance de 1944 relative à l'éducation a été remplacée par un nouveau texte. Un organe consultatif, composé presque exclusivement de non-fonctionnaires, aide le Ministère et le Service de l'enseignement. Les conseils municipaux des villes ainsi que les conseils de district et de village s'intéressent vivement à l'enseignement.

Les écoles primaires relèvent de quatre autorités scolaires (catholique, anglicane, hindoue et musulmane); elles sont financées en partie par les deniers publics et en partie par les ressources des autorités scolaires; les maîtres des écoles subventionnées sont intégralement payés sur les deniers publics.

Les nouveaux bâtiments scolaires construits depuis 1955 comprennent 23 écoles primaires publiques, une école secondaire publique de jeunes filles et une école normale. En outre, 384 salles de classe ont été ajoutées aux écoles primaires publiques et subventionnées existantes, et les deux écoles secondaires publiques de garçons ont été agrandies.

Systeme d'enseignement

Les enfants entrent à l'école primaire à 5 ans et la plupart quittent l'école à 13 ans environ. L'enseignement secondaire est surtout dispensé par les ordres religieux.

L'un des grands problèmes de l'enseignement est la question des langues. L'anglais et le français sont obligatoires; l'hindi, l'ourdou, le tamil, le hakka et le cantonais sont facultatifs. Bien que l'usage du créole ne soit pas officiellement conseillé, il est couramment parlé dans les salles de classe.

L'enseignement technique ne comprend qu'un programme d'apprentissage visant à former de jeunes mécaniciens, qui est géré en commun par le Service de l'enseignement et celui des chemins de fer. Un certain nombre d'écoles primaires possèdent des centres d'artisanat et de travail manuel. L'Ecole d'agriculture, du niveau postsecondaire, reçoit surtout des étudiants qui entreront dans l'industrie sucrière. Les jeunes gens qui désirent faire des études supérieures ou postsecondaires vont outre-mer, surtout au Royaume-Uni, mais aussi en France et en Inde.

Il existe une école normale publique qui, depuis 1948, a formé 1.155 maîtres, dont 253 en 1957.

Des écoles spéciales sont prévues pour les enfants atteints de poliomyélite, pour les aveugles et pour les jeunes délinquants.

L'éducation des adultes est dispensée aux niveaux postprimaire et postsecondaire, et comprend des classes de sciences, d'arts, de dactylographie, de sténographie, de comptabilité et de travaux manuels. Les autorités locales et d'autres organismes publics ont reçu en 1956 des subventions pour la création de classes d'instruction élémentaire des adultes.

Dépenses  
(Milliers de roupies)

	<u>1946/47</u>	<u>1952/53</u>	<u>1956/57</u>
Dépenses ordinaires	1.971	12.125	14.633
Dépenses d'équipement	18	1.829	4.408
Ecole normale a/	197	-	-

a/ Fonds prélevés sur les crédits affectés au développement.

	<u>Ecoles</u>								
	<u>1947</u>			<u>1953</u>			<u>1957</u>		
	<u>Publiques</u>	<u>Subven- tionnées</u>	<u>Libres</u>	<u>Publiques</u>	<u>Subven- tionnées</u>	<u>Libres</u>	<u>Publiques</u>	<u>Subven- tionnées</u>	<u>Libres</u>
Ecoles primaires	57	73	79	73	76	92	98	78	152
Ecoles secondaires	2	6	46	3	9	42	3	8	58
Ecole professionnelle	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Ecole normale	1	-	-	1	-	-	1	-	-
Ecole d'agriculture	1	-	-	1	-	-	1	-	-

	<u>Elèves</u>					
	<u>1947</u>		<u>1953</u>		<u>1957</u>	
	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
Ecoles primaires	28.552	18.857	45.853	33.617	57.424	44.867
Ecoles secondaires	3.611	2.173	5.318	2.451	8.518	4.088
Ecole professionnelle	-	-	-	-	52	15
Ecole normale		167	90	98	129	104
Ecole d'agriculture	29	-	46	-	-	-
Enseignement supérieur outremer		130		263		400

	<u>Personnel enseignant</u>					
	<u>1947</u>		<u>1953</u>		<u>1957</u>	
	<u>Hommes et femmes</u>		<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Ecoles primaires	1.360		810	1.317	1.358	1.664
Ecoles secondaires	393		269	172	403	211
Ecole professionnelle	-		-	-	4	3
Ecole normale	...		8	7	9	7
Ecole d'agriculture	...		17	-	16	1

## INSTITUTIONS CULTURELLES ET INFORMATION DES MASSES

Les 7 bibliothèques publiques avaient 245.000 livres en 1957, contre 165.000 en 1954.

Le Mauritius Institute comprend 2 musées, une petite galerie d'art et 5 sociétés scientifiques et culturelles.

Sur les 8 quotidiens, 5 paraissent en français et en anglais et 3 en chinois. Il existe 20 publications hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles en français ou en anglais; trois périodiques paraissent en hindi, en français et en anglais.

Il y a 2 théâtres, 42 salles de cinéma (contre 31 en 1951), 6 cinémas mobiles (contre 2 en 1951), 81 projecteurs cinématographiques et 38 projecteurs pour films fixes.

Le nombre des postes de radio déclarés est passé de 2.746 en 1944 à 25.845 en 1957.

-----